



# LA FEUILLE DE F.O.

Section syndicale ressources humaines et médico-sociaux

*Union des syndicats Force Ouvrière des cheminots  
des services de direction et annexes de la SNCF*

## LA VIE SYNDICALE DES MEDICO-SOCIAUX

### Maison de retraite SNCF de Villevaudé ; compte rendu d'audience

Après plusieurs tournées syndicales et échanges de courriers avec la direction, une délégation de notre organisation syndicale a été reçue en audience, le lundi 4 décembre 2006 au siège de la direction des ressources humaines, pour échanger sur les différents problèmes soulevés par le personnel principalement d'entretien de la maison de retraite SNCF de Villevaudé.

#### **Journée de solidarité :**

A notre question sur la mise en application de la journée de solidarité dans l'établissement, la direction répond qu'elle entend faire comme bon lui plaît. Elle ne souhaite pas revenir sur ses choix. Donc, même si pour les agents du siège et de la direction RH c'est une minute ou deux de plus chaque jour, pour le personnel de l'établissement de Villevaudé cela restera 30 minutes de plus pour quatorze jours dans l'année. Nous avons fait remarquer que le travail en salle ou d'entretien est bien plus pénible que le travail en bureau et que nous ne pouvons pas accepter ces différences de traitement. Nous avons revendiqué un traitement équivalent pour tous les agents. **Même si la direction reste pour l'instant inflexible sur cette question Force Ouvrière reste persuadée que la SNCF interprète la loi à son avantage. Nous mettrons tout en œuvre, y compris avec recours au tribunaux, pour obtenir satisfaction.**

*(Suite de effectifs)*

**pouvons que condamner l'orientation qui consiste à progressivement remplacer le personnel d'entretien en salle par celui des sociétés prestataires de repas.** Nous avons souligné les conséquences néfastes qu'il en résultait tant pour les conditions de travail des agents que pour les conditions de vie et de soins des résidents.

#### **Roulements du personnel d'entretien :**

Nous avons pris acte de la mise en place des nouveaux roulements et souligné les plus qu'ils apportaient sur certains points ainsi que les nouvelles difficultés qu'ils soulevaient pour d'autres. Nous avons demandé à la direction de l'établissement de suivre ces problèmes en concertation avec le personnel concer-

#### **Visite médicale annuelle**

Nous avons rappelé la réglementation et précisé que les agents ne sont pas tenus d'emprunter leur moyen de locomotion personnel pour se rendre à la visite annuelle de médecine du travail. Toutefois, si l'établissement n'est pas tenu d'accompagner les agents au centre médical chargé de cette visite, **l'encadrement ne peut en aucun cas faire pression sur les agents et doit laisser le temps nécessaire au personnel pour s'y rendre en utilisant les transports en communs.**

#### **Effectifs :**

Nous avons souligné le manque d'effectif criant tant pour le personnel médical que d'entretien. La direction ne percevait pas les mêmes difficultés que nous et souligne que les responsables départementaux constatent pour Villevaudé un ratio supérieur aux autres établissements de la région. La direction nous avoue également ses grandes difficultés à trouver du personnel médical qui accepte un emploi permanent. **Nous avons insisté sur les besoins spécifiques des résidents et revendiqué de nouvelles embauches. Nous ne**

**UNION DES SYNDICATS FORCE OUVRIÈRE  
DES CHEMINOTS DES SERVICES DE DIRECTION  
ET ANNEXES DE LA SNCF**

3 rue d'Édimbourg  
75008 Paris

Téléphone : 01 53 25 48 80 (30 48 80)

Télécopie : 01 53 25 48 81 (30 48 81)

Courriel : sencentraux.fosncf@wanadoo.fr

Consultez notre blog !  
[www.focentraux.canalblog.com](http://www.focentraux.canalblog.com)

*(suite de roulements du personnel d'entretien)*

-cerné et de prendre en compte les nouvelles demandes. La direction s'est opposée à notre demande de faire disparaître la coupure présente dans les postes d'après midi en prétextant un besoin de personnel en salle dès 11h30 et jusqu'à 20 heures. Nous avons constaté et dénoncé cette mise en place de roulement sans la présence d'une réserve qui puisse assurer les remplacements des agents malades ou en congés. Il est inadmissible de compter sur les remplacements mutuels qui bouleversent la vie de famille des agents et dégradent les conditions de travail. Nous avons rappelé les règles de la réglementation et la direction nous a confirmé qu'en cas d'absence inopinée ou de besoins durables elle faisait et ferait, y compris en 2007, recours à l'intérim. **Pour Force Ouvrière ce ne peut être qu'un pis aller et là encore nous avons souligné le manque évident de personnel et revendiqué que les recrutements nécessaires soient rapidement effectués.**

### **Réponses aux demandes de congés :**

Plusieurs agents nous ont fait part des difficultés qu'ils rencontraient pour obtenir une réponse rapide à leurs demandes de congés. Nous avons rappelé les règles des congés protocolaires qui doivent être appliquées à tous les agents pour la période d'été. Pour les autres périodes nous avons demandé que des réponses soient données aux agents au plus tard le 20 du mois précédent la période demandée. Nous avons également signalé que le fonctionnement en binôme ne pouvait en aucun cas servir de couverture à la direction pour refuser les congés demandés car là encore il s'agit d'une question d'effectif et de recrutement que la direction se refuse à faire. Cette dernière nous a indiqué les mesures qu'elle avait déjà prises et les efforts qu'elle était prête à faire pour améliorer la situation actuelle. **Nous avons indiqué que nous serions particulièrement vigilant sur l'amélioration de ce point et que nous ne pourrions accepter que la volonté exprimée reste dans les faits lettre morte. A cette occasion la direction nous a signifié mettre en place actuellement un état récapitulatif pour chacun des agents qui lui permettra de connaître, en fin de mois, sa situation personnelle en jours de congés, fêtes récupérables, maladie, RTT, etc....**

### **Conditions de travail :**

Nous avons fait un point sur les conditions de travail et notamment l'ambiance car plusieurs agents nous ont mentionné rencontrer certaines difficultés de communication ou plus simplement pour obtenir des réponses à leurs demandes. **La direction a pris en compte nos remarques et Force Ouvrière a fait s'avoir qu'elle n'accepterait pas que la situation se perpétue sans appeler les agents à se mobiliser contre les injustices et/ou les discriminations.**

**Organisez-vous, rejoignez  
et adhérez à Force Ouvrière**

### **Hygiène et sécurité :**

Pour la direction il n'y a pas de problème, les tenues de travail sont commandées en temps et en heures et les agents disposent de tous les vêtements de travail que la SNCF doit fournir réglementairement. Nous avons précisé à la direction que nous ne partageons pas son optimisme et que de nombreux agents se plaignent de ne pas disposer des vêtements dont ils ont besoin pour assurer leurs tâches. **Toutefois la direction ne pouvant apporter aucune preuve de ses commandes et livraisons, ni même parler d'un échéancier de fourniture, cette question reste entièrement posée.** Nous avons échangé sur les chaussures et la mise en place d'un système personnalisé avec fourniture de vêtements et entretien assuré par l'entreprise. **Pour nous ce problème reste et à suivre avec beaucoup d'attention pour obtenir satisfaction...** A notre demande de toilette spécifique pour le personnel et de douche la direction même si elle admet un petit problème à régler pour le sous sol de l'ancienne salle des activités s'est étonnée de notre demande. Elle pense avoir partout solutionné ce problème et présente une liste de sanitaires pour le personnel dans chacun des bâtiments. **Nous avons pris acte de ces réponses et signalées qu'après analyse nous les transmettrons à l'inspecteur du travail pour qu'il mène une étude et interviewe si cela s'avère nécessaire.**

Consultez notre blog !  
[www.focentraux.canalblog.com](http://www.focentraux.canalblog.com)